

Rencontre des médiateurs de Bretagne

25 juin 2016 – Pôle 3R – Kernascleden

Compte-rendu

Présents :

Erwan Nedelec (salarié Amikiro, bénévole GMB et BV), Matthieu Ménage (administrateur GMB, bénévole BV), Isabelle de Lanjamet (centre Forêt Bocage), Basile Montagne (bénévole GMB), Roxane Druesne (salariée Amikiro), Yann Hervé (bénévole GMB, BTS GPN en alternance à Lamballe Communauté), Ségolène Gueguen (secrétaire GMB et chargée de mission Natura2000 Crozon), Christian Lioto (bénévole GMB), Franziska Vennhaus (bénévole Amikiro), Thomas Guinement (bénévole GMB et BTS GPN en alternance en ferme pédagogique), Martine Faguet (bénévole GMB, BTS GPN en alternance à Lamballe Communauté), Martine Guichard (bénévole Amikiro), Aline Moulin (administratrice GMB, salariée Amikiro), Virginie Michel (CPN Les P'tites Natures de Brocéliande, bénévole GMB), Catherine Caroff (chargée de mission « sensibilisation et médiation » au GMB).

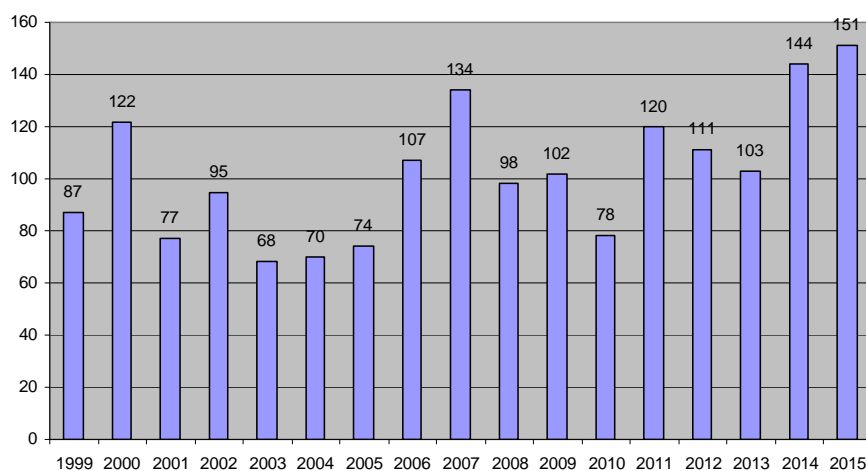
I – Les SVP et les refuges : état des lieux

1) Les « SVP » ou « SOS » chauves-souris (ou mammifères) : il s'agit d'appels spontanés de personnes ayant des chauves-souris à la maison et cherchant à en savoir plus, qu'ils aient des problèmes de cohabitation ou au contraire envie de cohabiter. Il peut s'agir enfin de personnes ayant trouvé une chauve-souris blessée ou orpheline.

a) Les SVP recensés par le GMB

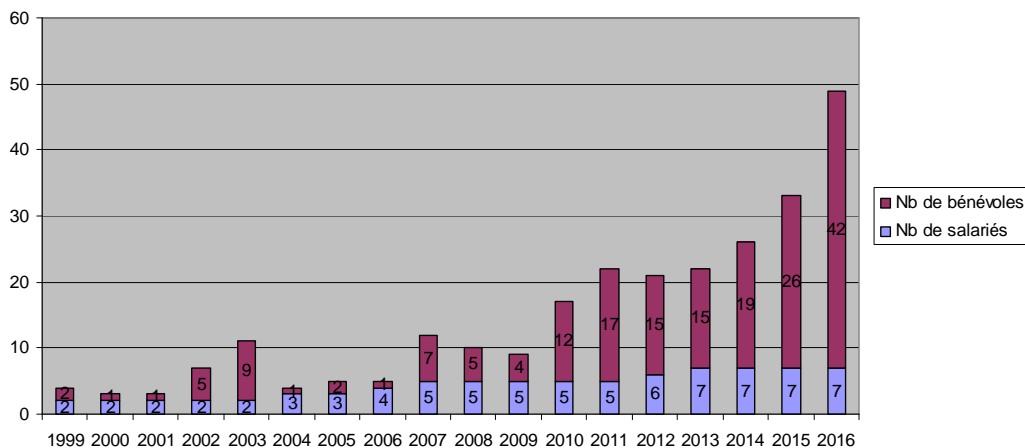
Depuis 1999, le GMB recense dans une base de données les demandes. Le nombre d'appels tourne autour d'une centaine par an, mais on assiste à une augmentation depuis deux ans, peut-être en partie du fait de l'amélioration de la remontée des informations.

Evolution du nb de SVP depuis 1999



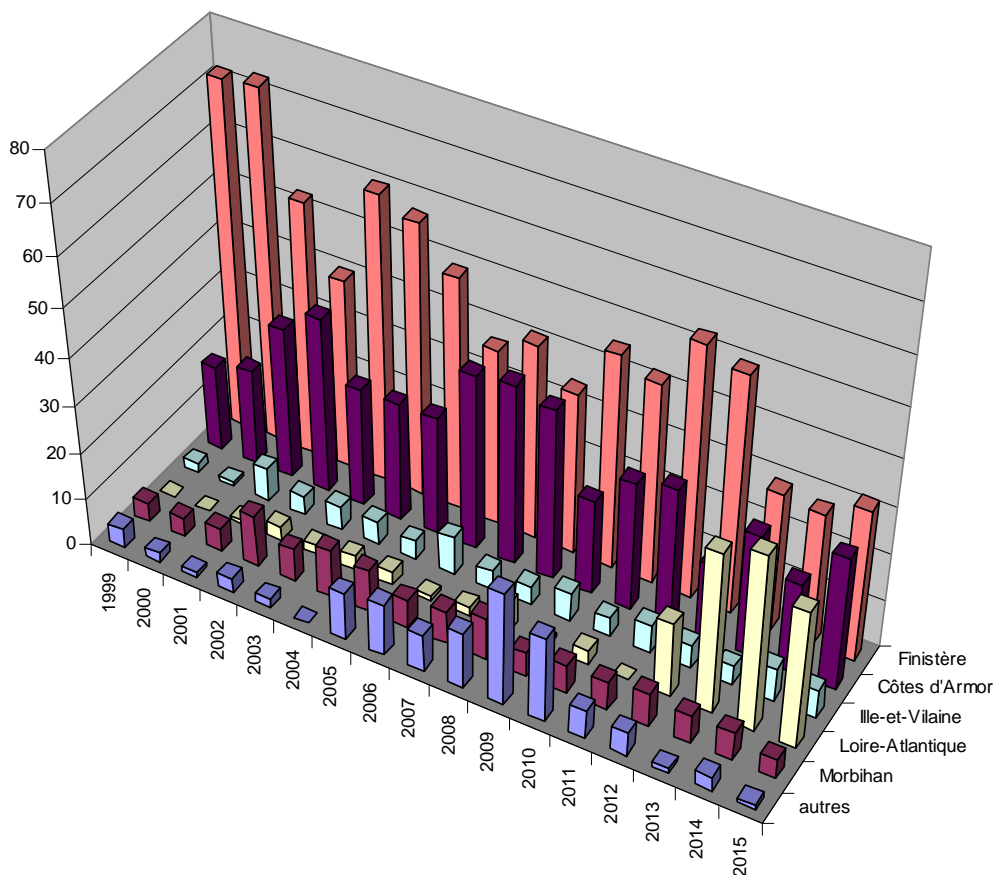
Depuis l'année dernière, une mise en commun des bénévoles de toutes les associations impliquées dans la médiation est engagée, pour une meilleure réponse aux demandes du public. Le nombre de personnes inscrites au réseau des médiateurs a atteint le chiffre inégalé d'une cinquantaine de personnes (sur les 5 départements) (toutes n'ont pas eu à répondre à des demandes type « SOS »).

Nombre de personnes traitant les demandes "SVP chauves-souris"



La [carte des médiateurs de Bretagne](#) (cf 3. Les outils) montre la répartition géographique de ces personnes.

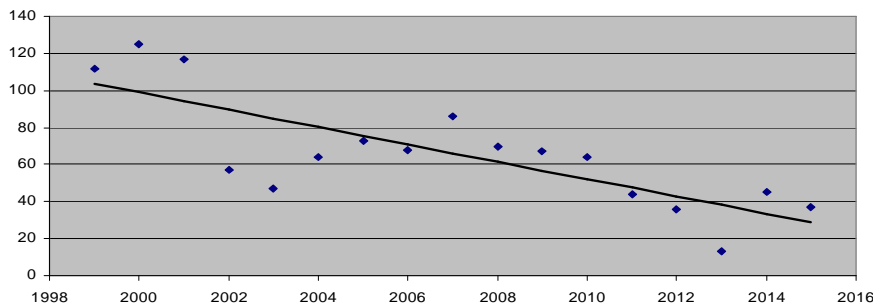
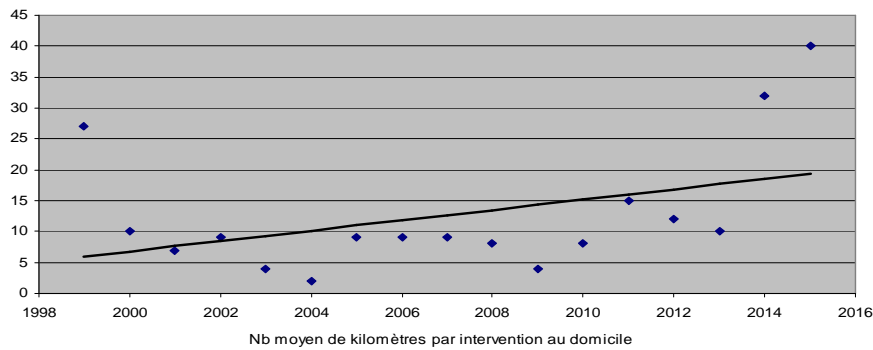
Géographiquement, les demandes recensées par le GMB émanent principalement du Finistère (surtout les premières années) et des Côtes d'Armor (surtout depuis la création de l'antenne 22). La Loire-Atlantique fait une percée depuis 2012 (date de la création de l'antenne 44). Le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine nous fournissent peu de demandes. Pour le Morbihan, il est probable que la Maison de la Chauve-souris et le centre de soins Volée de Piafs soient mieux connus du public.



Le réseau des médiateurs s'est donné pour mission, lors des réunions précédentes, d'intervenir le plus possible physiquement au domicile des demandeurs (meilleure efficacité qu'une simple réponse téléphonique). Si par le passé c'était assez difficile à réaliser (vu la distance à parcourir parfois), le nombre croissant de bénévoles

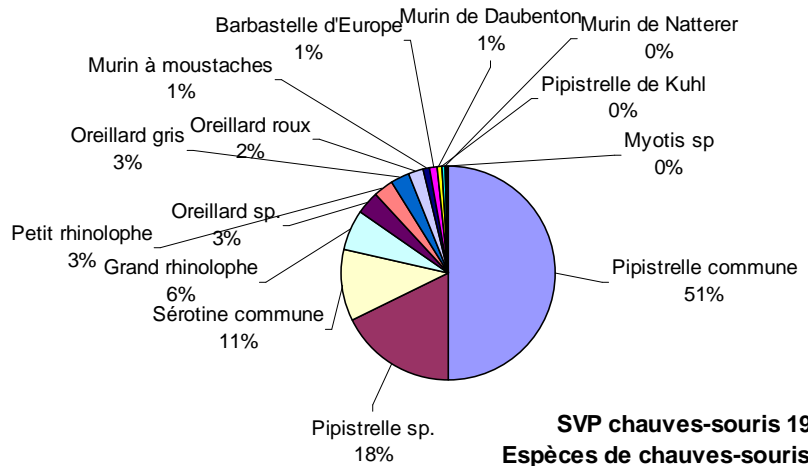
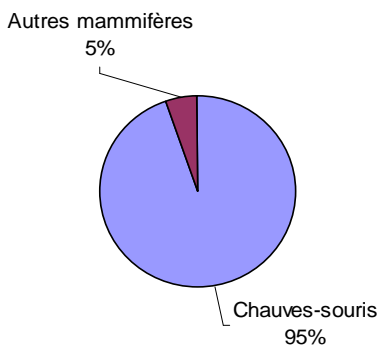
impliqués a permis d'augmenter de façon spectaculaire notre capacité à nous déplacer chez les gens. La distance moyenne d'intervention est passée d'une soixantaine à une vingtaine de kilomètres.

Nombre d'interventions au domicile



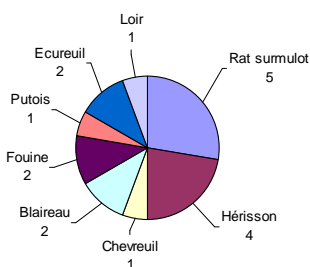
95% de demandes recensées depuis 1999 concernent des chauves-souris. Sur les cas où une détermination de l'espèce a pu être possible, il s'agit dans plus de la moitié des cas de pipistrelles communes ou sp. Mais on trouve aussi d'autres espèces. Le service « SVP » a permis la découverte de quelques colonies d'espèces dites « patrimoniales ».

SVP chauves-souris 1999-2015
Espèce concernée



SVP chauves-souris 1999-2015
Espèces de chauves-souris concernées

SVP chauves-souris 1999-2014
Autres espèces de mammifères concernées



Très peu d'autres espèces de mammifères font l'objet de demandes de la part du public (deux ou trois cas par an). Mais on peut penser que toutes les demandes n'ont pas été recensées.

b) Les SOS recensés par Amikiro

L'association Amikiro étant encore peu connue par les membres du réseau des médiateurs de Bretagne, Erwan, salarié Amikiro, débute, non sans humour, par présenter la structure. Il raconte que la genèse de celle-ci trouve sa source dans la découverte d'une colonie importante de grand rhinolophes, en mixité avec des murins à oreilles échancrées, au sein des combles de l'église de Kernascléden.

Il explique ensuite qu'au regard des objectifs fixés de l'association, de connaissance, de sensibilisation et de valorisation du patrimoine naturel et plus particulièrement chiroptérologique, la pluridisciplinarité de la structure s'est très vite avérée nécessaire. Ainsi, au-delà de la Maison de la Chauve-souris, connue essentiellement pour son caractère d'écomusée touristique, Erwan décrit les nombreuses activités annexes, des expertises scientifiques réalisées par certains membres, aux animations permettant de sensibiliser et responsabiliser le jeune public.

Recentrant sa description sur le caractère médiateur d'Amikiro, il présente également le musée sous un autre jour : celui d'un outil pédagogique d'une très grande valeur, ayant permis de sensibiliser près de 80 000 personnes entre 2006 et 2015, avec un chiffre annuel en constante augmentation.

Enfin, bien que le centre de soin Askell soit l'objet d'une conférence au cours de l'après-midi, quelques chiffres sont d'ores et déjà annoncés afin de montrer la place de l'association au sein du réseau des médiateurs de Bretagne : l'association a traité 420 SOS chauves-souris au cours de l'année 2015 et 73 chauves-souris ont été prises en charge par les soigneurs Askell. Vous trouverez le diaporama d'Erwan dans le dossier « documents... ».

c) Catherine souhaite également consulter les personnes présentes à propos du nom du service. Partout en France, on appelle le travail de conseil du public « SOS chauves-souris ». Dès les années 1980, le GMB a préféré l'appeler « SVP chauves-souris », car « SOS » était trop péjoratif, certaines demandes n'étant pas des SOS mais plutôt des demandes de renseignements voire des conseils pour des aménagements. Mais récemment, nous nous sommes aperçus que le terme « SVP » n'était pas du tout explicite pour les gens, notamment pour les jeunes. Catherine demande si le terme « assistance mammifères » pourrait convenir. Les personnes présentes préfèrent assez unanimement revenir au terme « SOS chauves-souris » (ou mammifères) pour plusieurs raisons :

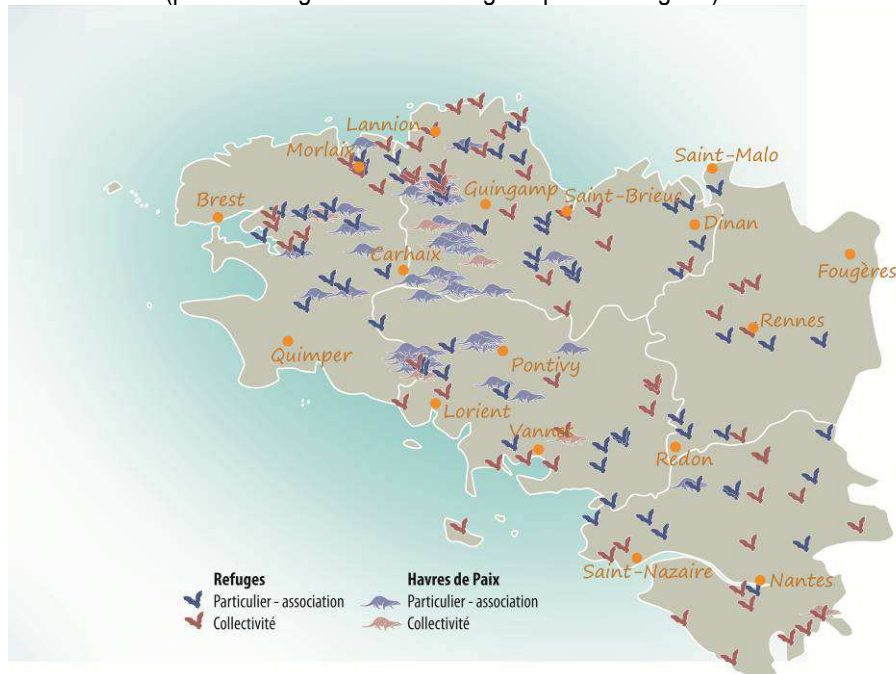
- un SOS n'est pas forcément négatif. Il peut certes s'agir d'un SOS d'une personne souhaitant « être débarrassée » des chauves-souris, mais aussi d'une personne lançant un SOS pour une chauve-souris blessée (démarche plus positive !).
- toutes les autres régions utilisent le terme « SOS », ainsi que, selon Franziska, l'Allemagne et l'Angleterre, et sans doute d'autres pays. Et même en Bretagne, Amikiro (et peut-être BV ?) utilisent le terme SOS. A partir du moment où tous les réseaux travaillent ensemble, il faut prendre le terme adopté par la majorité.

2) Les Refuges chauves-souris et les Havres de Paix pour la Loutre

Les Havres de Paix pour la Loutre existent depuis une trentaine d'années, sont inspirés d'autres pays européens, et ont été proposés dans un premier temps à des propriétaires privés. Les Refuges pour les chauves-souris ont quant à eux été créés en 2006 par le GMB, et ont été proposés dans un premier temps aux communes. Depuis, tous les types de propriétaires (particuliers, collectivités, associations) ont créé des refuges et des Havres de Paix. Point commun : ces refuges reposent sur des conventions entre le propriétaire et le GMB.

	Havres de Paix	Refuges chauves-souris	Total
Privés	41	65	106
Collectivité	11	64	75
Asso gestionnaire	4	7	11
Total	56 (400 ha, 44 km)	136	192

On compte à l'heure actuelle 56 Havres de Paix et 136 refuges pour les chauves-souris. Signalons que les Havres de Paix, utilisés dans d'autres régions dans les années 1980 puis abandonnés dans celles-ci, sont actuellement relancés au niveau national à la faveur d'un Plan National pour la Loutre, avec le modèle de convention GMB. Une trentaine de Havres de Paix ont été créés hors Bretagne (dont une vingtaine en Normandie). Les Refuges pour les chauves-souris ont également été repris au niveau national. Déjà plus de 500 refuges existent en France. Certaines régions comme Poitou-Charentes se sont emparés de l'outil avec enthousiasme (plus de refuges dans cette région qu'en Bretagne !).



Si la répartition régionale des Havres de Paix suit celle de la Loutre, la répartition des Refuges pour les chauves-souris est plus homogène, et trahit par endroit la présence d'un bénévole actif !

3) Les outils à la disposition des médiateurs

a) les outils internes au réseau :

- la [base SVP mammifères](#).

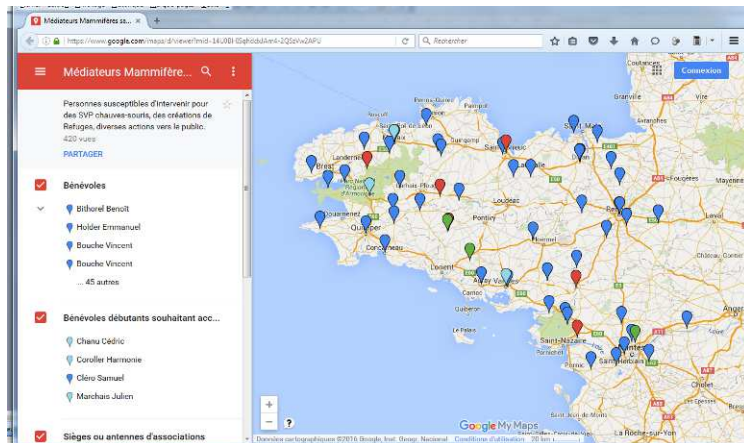
Elle a été créée pour que chaque médiateur puisse saisir son intervention (téléphonique ou chez les gens) en ligne. Le principe est que toutes les saisies sont envoyées automatiquement au siège du GMB. Un export excel de toutes les saisies est possible en un clic.

Cette base est structurée en 2 parties, car un même SOS est souvent traité en 2 étapes : le contact téléphonique d'abord, lors duquel le premier médiateur donne des informations. Dans un deuxième temps, un médiateur (souvent différent) réalise la visite chez les demandeurs. Pour pouvoir mettre en lien ces 2 parties, un système de code a été mis en place. Chaque personne ayant à faire des saisies dans cette base est la bienvenue pour en faire des propositions d'amélioration. Cet outil est interne, le public ne doit pas y avoir accès.

- la [carte des médiateurs de Bretagne](#) est une carte de l'ensemble des personnes du réseau des médiateurs, quelle que soit l'association à laquelle ils adhèrent. C'est un outil interne au réseau, qui permet aux participants de transmettre par exemple à un médiateur mieux placé géographiquement une demande de « SOS », ou à un médiateur « débutant » d'accompagner un médiateur plus expérimenté.

Chaque médiateur y est géographiquement placé, avec mention de ses coordonnées et de son « rayon d'action » approximatif. Il peut être mentionné « débutant » (bleu clair) qui souhaite être accompagné par une personne plus expérimentée. Figurent également sur cette carte les sièges (et antennes) des associations impliquées, ainsi que les centres de soin pour les animaux blessés. Les personnes ne figurant pas encore sur cette carte mais

souhaitant en faire partie sont les bienvenues. Il suffit de transmettre ses infos (lieux de résidence, rayon d'action, coordonnées...) à catherine.caroff@gmb.bzh.



- pour les demandes de SOS hors Bretagne, le [site de la SFEPM](#) permet d'aiguiller vers nos collègues des autres régions. De même pour les demandes de [création de Refuges pour les chauves-souris](#).

b) les outils vers le public : il peut être intéressant de donner de la documentation lors de ses interventions. Les documents que distribue le GMB en ce moment sont les suivants :

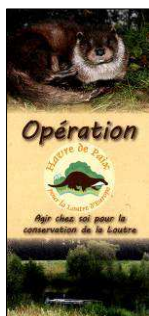
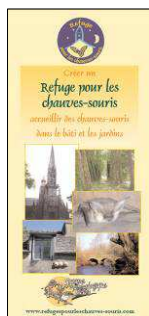
- collection de plaquettes chauves-souris :



- collection de brochures « atlas » (seule la 3è n'est pas épuisée. Elle traite entre autres des chauves-souris, et notamment de ce qu'on peut faire chez soi en leur faveur) :

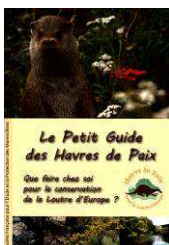


- Pour les gens particulièrement motivés par leurs chauves-souris, on peut les inviter à faire leur comptage à la mi-juin (mais la plaquette est quasi épuisée).



Il existe des outils spécifiques à la promotion des refuges et des Havres de Paix (réalisés maintenant par la SFEPM) :

Les médiateurs ont également à leur disposition les textes des conventions [Refuges](#) et [Havres de Paix](#).



Une fois que les conventions sont signées, on fournit aux signataires un [guide technique des refuges](#) ou des havres de paix.

En option, les propriétaires signataires peuvent placer un panneau pour signaler l'existence de leur refuge. Aline relate une expérience prouvant que cela peut avoir un impact sur le voisinage et créer d'autres candidatures pour des refuges.



Certains propriétaires préfèrent mettre un petit autocollant sur leur boîte à lettre, ou rien du tout.

Pour maintenir le lien avec les signataires de refuges, une lettre de liaison leur est régulièrement envoyée. Quelques n° de *La Catiche* ont été créés (lettre de liaison des havres de paix), mais aussi de *La Chiroptière* pour les refuges (téléchargeables sur les pages refuges et havres de paix du site du GMB ou sur http://gmb.bzh/type_doc/bulletin/).



Ensuite, ces lettres régionales ont été abandonnées, faute de temps, de personnes motivées pour y participer, et aussi car lors de la reprise des refuges au niveau national, une nouvelle lettre nationale pour les refuges a été créée, *l'Arche des chiros*.



Très récemment, grâce à un petit groupe de bénévoles de Bretagne Vivante et du GMB, une nouvelle lettre d'infos pour les propriétaires de refuges et de havres de paix a été créée (premier n° juin 2016).

Le nouveau site internet du GMB (pas encore tout à fait prêt) comporte une [page sur les refuges](#) et une [page sur les havres de paix](#) sur lesquelles on peut télécharger tous les documents utiles, voir la carte de tous les refuges, voir les dernières actualités dans ce domaine etc.

Le médiateur peut donc aiguiller les candidats aux refuges vers ces pages, où ils trouveront de nombreuses informations.

Le site de la SFPEM comporte aussi des informations sur les [refuges](#) et sur les [Havres de Paix](#).

4) Discussion

- idée d'Erwan de proposer des Refuges à des structures comme le Conservatoire du Littoral, pour faire d'une pierre plusieurs coups. Catherine précise que certaines collectivités se sont engagées dans ce genre de démarche, comme par exemple le Conseil Départemental du Morbihan, qui a signé des Refuges sur 5 ou 6 de ses Espaces Naturels Sensibles. Des communautés de communes se sont engagées à promouvoir l'outil auprès de leurs commues (Morlaix, Lamballe).

- Erwan précise que la Maison de la chauves-souris va bientôt se doter d'une nouvelle salle sur le thème « que puis-je faire chez moi pour les chauves-souris » ?. Une promotion des Refuges y sera notamment faite.
- Matthieu propose de refaire un guide technique sur ce qu'on peut faire chez soi pour les chauves-souris, mais plus axé « particuliers » que le guide technique qu'on fournit aux signataires de refuges (qui comporte des conseils sur les ponts ou sur la mise en place de chiroptères assez peu adaptés aux particuliers). On peut peut-être s'inspirer de ce qui existe ailleurs. Matthieu aimerait aussi avoir une fiche technique de « vocabulaire des toitures », pour pouvoir dialoguer avec les particuliers (parfois assez calés !) et les professionnels du bâtiment. Catherine précise [qu'un document réalisé par cours-génie-civil.com](#) répond bien à cette demande.
- Erwan et Roxane mentionnent qu'ils envisagent d'utiliser la base réalisée par le GMB pour recenser leurs SOS. Un petit ajustement sera à faire (en fin d'année ?) pour que les bases des 2 structures puissent fusionner. Bien sûr il faudra être en mesure de séparer les interventions de chaque structure, notamment pour les bilans annuels qu'on a à rendre à nos financeurs.
- La question se pose des doublons entre la base SOS et la base atlas. Quand un bénévole saisit un SOS où il aurait par exemple constaté la présence d'une colonie de Pipistrelles communes, doit-il en plus saisir cette information sur la base atlas en ligne ? Catherine pense que jusqu'ici, seules les espèces « patrimoniales » rencontrées dans des SVP ont été prises en compte dans les cartes de répartition. Il faudrait donc améliorer le transfert des données d'espèces « communes » vers la base atlas, sans que les bénévoles aient à saisir 2 fois. Après discussion avec les collègues, Catherine précise que ce sera fait en interne au GMB (export en fin d'année et injection dans la base atlas), donc pas besoin de saisir 2 fois.
- Certains nouveaux bénévoles, dont les étudiants en BTS, seraient preneurs de formations « SOS », à l'image de ce qui est fait en Picardie. Catherine rappelle que la rencontre annuelle des médiateurs peut en jouer partiellement le rôle, comme celles de l'année dernière à Saint-Glen où une mise en scène du « plaignant » un peu récalcitrant (Mme Kerguiduff) avait été faite, pour échanger sur les arguments. Bien sûr, ce genre de chose est à refaire régulièrement. L'idée d'un petit film de formation sur les SOS est émise. En attendant, vous trouverez dans le **dossier documents** divers documents très bien faits à l'usage des médiateurs réalisés par des collègues normands ou belges.
- Martine F. précise que sa classe de BTS GPN en alternance (seulement 11 étudiants) serait très intéressée pour avoir une formation. Elle pense que tous seraient partants pour participer aux actions de médiation. A voir pour l'année prochaine. Elle précise que les étudiants en alternance présentent en plus l'avantage de toucher les structures dans lesquelles ils sont embauchés en alternance (com com, ferme pédagogique etc.).
- Franziska précise qu'en Allemagne, il existe une carte nationale des médiateurs SOS chauves-souris, avec des gens qui répondent en permanence pour aiguiller vers les différentes structures régionales. A copier un jour... !!!

Franziska nous fait suivre qq liens intéressants pour voir comment fonctionne le service « SOS » dans d'autres pays :

Allemagne : http://www.bund-fledermauszentrum-hannover.de/fledermausschutz/fledermaus_gefunden_schnelle_hilfe/
<http://www.fledermausschutz.de/ansprechpartner/>

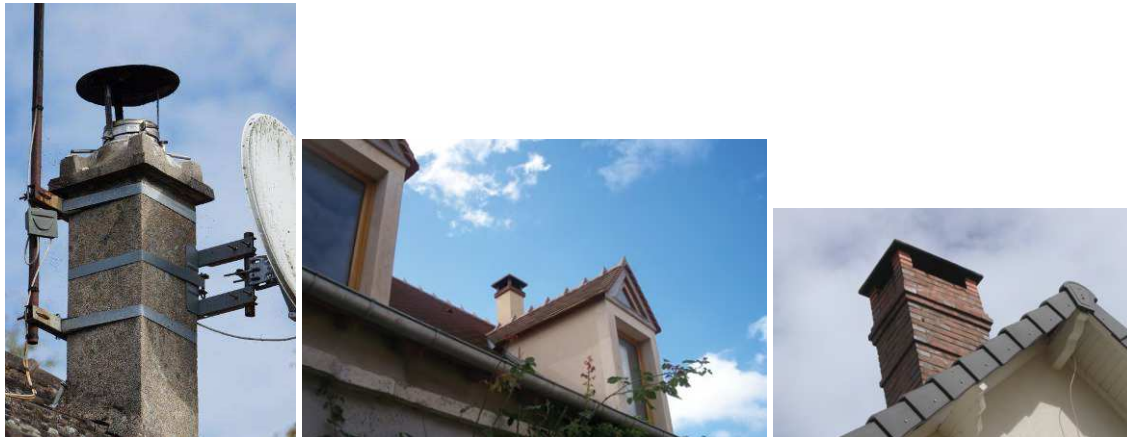
Suisse : <http://www.fledermausschutz.ch/Findlinge/Nottelefon.html>

Angleterre: <http://www.bats.org.uk/pages/help.html>

5) **info de dernière minute : les cheminées tueuses de chauves-souris**

A l'occasion de la découverte d'une pipistrelle coincée dans un insert en Ile-et-Vilaine (vraisemblablement tombée par le conduit busé de cheminée), nous nous sommes aperçus en cherchant dans notre base de données « SVP chauves-souris » que plus d'une trentaine de cas y sont recensés, sans que nous ayons cherché à en savoir plus (faute de temps essentiellement).

Or, Laurent Arthur avait lancé un appel dans [l'Envol des Chiros](#) (p17) sur ce sujet l'année dernière : un des éléments communs à tous les cas qu'il avait recensés dans le Cher est qu'il s'agissait quasi-exclusivement de cheminées surmontées d'un chapeau plat :



Le dernier cas en Ile-et-Vilaine concerne également une cheminée couronnée d'un chapeau (mais de section ronde et pas carrée comme dans la plupart des cas recensés par Laurent dans le Cher).



(cette pipistrelle aura eu de la chance : elle s'en sortira avec juste un peu de suie partout !).

Nous demandons donc à tous les médiateurs rencontrant ce genre de cas de prendre des photos et d'être capables de décrire les cheminées incriminées. L'idée serait de récupérer un max d'info (typologie des cheminées,...), pour essayer de comprendre les raisons de ces chutes et tenter d'imposer aux constructeurs de conduits des systèmes de protection des chauves-souris (grille anti-intrusion chiroptères...) au niveau national. Une fiche nationale est en préparation, je vous la ferai suivre.

Nous vous invitons à rajouter une diapo sur ce thème dans vos diaporamas Nuit de la Chauve-souris (vous trouverez les photos dans le dossier documents).

II – Soins aux chauves-souris

Roxane nous présente le fonctionnement du centre Askell, centre de soins pour les chauves-souris blessées ou orphelines.

Chaque chauve-souris entrant dans le centre fait l'objet d'une fiche d'entrée et d'une fiche de suivi.

Environ 47 % des chauves-souris qui entrent au centre sont relâchées.

Askell a un vétérinaire référent, qui peut pratiquer des autopsies. Celles-ci permettront peut-être d'améliorer les connaissances sur les causes de mortalité, pour tenter d'améliorer le taux de réussite.

3 Salariés et 3 ou 4 bénévoles actifs se relayent sur le centre de soins.

Lors du 1^{er} appel d'une personne ayant une chauve-souris blessée, on conseille de réchauffer la chauve-souris (bouillotte ou bouteille), et de lui donner un mélange d'eau + miel + une toute petite pincée de sel. Le centre ne redonnera à manger que le lendemain (remise en route progressive du transit). Pour donner à boire, le mieux est le pinceau.

Souvent, quand il n'y a pas de blessure apparente, on propose aux personnes de faire un test de relâché le 1^{er} soir. Parfois, le fait d'avoir été réchauffée suffit pour requinquer la chauve-souris, qui réussira à repartir. Ça permet d'écrémer les déplacements inutiles vers le centre.

Pour le transport des chauves-souris depuis chez les gens vers le centre, une solution n'a toujours pas été trouvée avec France express, pour diverses raisons pratiques (notamment il faudrait un relai dans chaque département). Le réseau des médiateurs pourra peut-être aider, en attendant qu'une solution soit trouvée. Des « chaînes » peuvent être faites entre bénévoles par exemple.

Certaines personnes acceptent de faire le transport jusqu'au centre Askell. Il faut absolument que le centre soit au courant de ces déplacements. Car si la personne est arrêtée par la douane, celle-ci pourra vérifier auprès du centre la véracité des dires de la personne arrêtée en possession d'une chauve-souris.

Visite du centre de soins :

Le centre de soins est composé de plusieurs éléments :

- la pièce « infirmerie » avec différents contenants pour chauves-souris blessées, notamment un système de boîte « chauffante » pour les bébés.
- Une petite volière aménagée dans une dépendance en pierres du centre.
- Le centre projette de construire une plus grande volière type serre, avec lampes attirant les insectes, et nichoirs internes, pour que les chauves-souris se (ré)habituent à chasser avant le vrai envol.

Des fiches conseils « premiers soins avant acheminement » et autres vont être réalisées par Askell. Elles seront fournies aux médiateurs.



Vue de l'infirmerie, et nouveaux-nés dans la boîte chauffante.

II – Animation

La [Nuit internationale de la Chauve-souris](#) va avoir lieu les 27 et 28 août (ou autres dates selon convenance). Tous les médiateurs sont les bienvenus pour en organiser une près de chez eux. Si vous ne l'avez pas encore, vous trouverez le diaporama dans le dossier « documents », on peut aussi vous faire parvenir des plaquettes, et toute autre information qui vous serait utile. Ceux qui ont déjà programmé une nuit de la chauve-souris sont invités à l'inscrire sur le site de la nuit de la chauve-souris.

Cette année la thématique est « les chauves-souris et l'agriculture », mais aucune aide spéciale n'est fournie sur le site officiel. Il existe des études (notamment américaines, mais aussi peut-être françaises sur des vergers, des vignes dans le bordelais etc.) qui chiffrent les dégâts évités grâce aux chauves-souris (argument intéressant face aux agriculteurs intensifs), mais nous ne savons pas comment trouver ces études, et peu de gens ont le temps de les rechercher, lire, traduire. Si quelqu'un a des infos sur le thème de l'année, des études à nous faire suivre etc., il est le bienvenu.

La chauve-souris de l'année est la noctule commune, mais nous disposons de peu d'éléments tout prêts pour en parler pendant longtemps lors de la Nuit de la Chauve-souris.

La SFEPM nous a également fait savoir qu'elle est partenaire pour la première fois du [Jour de la Nuit](#) (qui aura lieu le 8 octobre), qui est une opération ayant pour but de faire prendre conscience de la pollution lumineuse et du gaspillage d'énergie. Certaines villes de France éteignent leur lumière cette soirée-là. Des structures comme La Maison de la Chauve-souris réalisent des animations sur le thème de la vie nocturne, les cris des animaux etc. Le GMB n'a jamais fait ça, mais si certains médiateurs ont des idées, des envies, qu'ils n'hésitent pas à les partager avec tout le réseau !

Conclusion

Les médiateurs sont partants pour poursuivre ce rendez-vous annuel, même si ça prend encore une journée dans des plannings déjà bien chargés. Cela dit, il faudrait le faire un peu plus tôt en saison (mars-avril ?). Des formations seraient les bienvenues. La mutualisation des outils entre les différentes structures va encore s'améliorer, pour une meilleure réponse aux demandes du public.

Article du Télégramme sur cette rencontre des médiateurs :

<http://www.letelegramme.fr/morbihan/kernascleden/mammiferes-sauvages-de-bretagne-les-mEDIATEURS-font-un-etat-des-lieux-29-06-2016-11128352.php>



Mais qu'est-ce qu'on avait l'air sérieux dites donc !